EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 octobre 2020

Conseillers en exercice: 27

Convocation du 12 Octobre 2020

Présents à la séance :

24

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Johan DURQUE

<u>Absents excusés</u>: Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Absents: Fabrice PORCHERON

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION Nº 10

<u>OBJET</u>: DENOMINATION DE VOIRIES ET NUMEROTATION DU LOTISSEMENT « Le Clos Beauséjour »

Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée présents, qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues.

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue, est laissé au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Compte tenu de la création d'un nouveau lotissement situé rue Henri Matisse composé de 24 lots à bâtir et de 2 espaces communs il est proposé d'attribuer les noms des voies de ce lotissement et de définir la numérotation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ADOPTE les dénominations suivantes :
 - rue Frida Kahlo
 - impasse Henri Matisse
- ACCEPTE la numérotation des habitations présentée en Annexe 1.

Ampliation faite:

Commissariat de police

La Poste CUCM SDIS 71 SAMU 71

Cadastre Monsieur ADAMO Lotisseur Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture et publié, affiché ou notifié le

2 3 OCT. 2020

Pour LEMAIRE, par delégation Renaud TIMEST, DGS Fa

Fait à Le Breuil, le 19 Octobre 2020

Chantal CORDELIE